

SEMESTRE 3 – CONTRÔLE DE GESTION

Fiche 1 : Seuil de rentabilité

1) Notion de seuil de rentabilité

Seuil de rentabilité : en reprenant l'analyse des charges en **charges fixes et variables**, il est possible de déterminer un **niveau d'activité** à partir duquel l'entreprise commence à réaliser un **bénéfice**, qui correspond donc au seuil de rentabilité.

À partir de ce seuil, la **marge sur coût variable (MSCV)** dégagée par la production est suffisante pour couvrir les **charges fixes**.

Avec MSCV la marge sur coût variable **unitaire**, et SR le niveau d'activité pour le seuil de rentabilité, on a : **CF = MSCV x SR**.

On obtient par déduction : **SR (en quantité) = CF (totales) / MSCV (unitaire)**.

Exemple de calcul :

Un circuit touristique est vendu 350 € par participant, les coûts fixes sont de 2 000 € (coût du bus, du chauffeur et du guide), et les coûts variables sont de 210 € par participant (repas et hébergement).

MSCV unitaire = Prix de vente – coût variable unitaire = 350 – 210 = 140 € par participant

SR = 2 000 / 140 = 14,3 ⇒ Le circuit est rentable à partir de 15 participants

Le seuil de rentabilité peut être exprimé de **plusieurs manières** :

- En volume d'activité
- En montant de chiffre d'affaires
- En taux de remplissage
- En jours de chiffre d'affaires (on parle alors de « point mort »)

Ainsi, en notant TMSCV le taux de marge sur coût variable, on obtient le seuil de rentabilité exprimé en euros par la formule suivante : **SR (en €) = CF totales / TMSCV**

Dans le cas de l'exemple précédent :

TMSCV = MSCV / Prix de vente = 140 / 350 = 40 %

SR = 2 000 / 0,4 = 5 000 €

*⇒ Le circuit est **rentable** à partir d'un chiffre d'affaires de 5 000 € (soit 14,3 participants).*

2) Représentation graphique du seuil de rentabilité

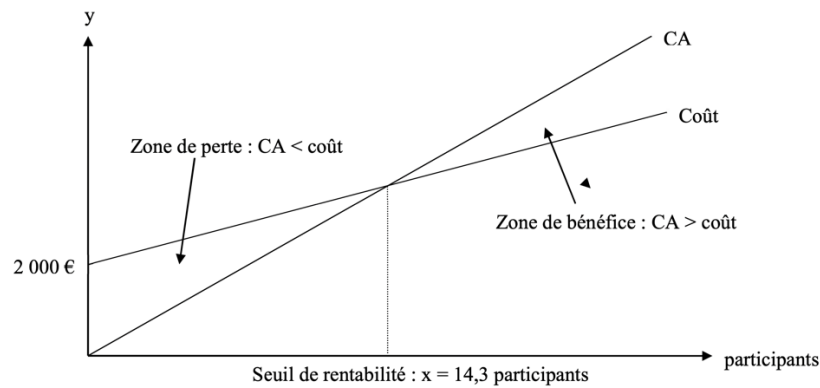
Avec x le nombre de participants, on peut tracer deux droites à partir de *l'exemple précédent* :

- La droite du chiffre d'affaires avec pour équation **y = 350 x**
- La droite du coût de revient avec pour équation **y = 2 000 + 210 x**

Lorsque la droite du coût de revient est **au-dessus** de celle du chiffre d'affaires, l'entreprise est **déficitaire**. C'est le cas pour la zone comprise entre **l'activité zéro** (l'entreprise ne réalise

pas de chiffre d'affaires, mais doit quand même payer 2 000 € de charges fixes) et le seuil de rentabilité. À l'inverse, lorsque la droite du coût de revient est **au-dessous** de celle du chiffre d'affaires, l'entreprise est **bénéficiaire**.

Le seuil de rentabilité correspond à **l'intersection des 2 droites** (chiffre d'affaires = coût).



Le calcul du seuil de rentabilité est particulièrement utile pour les entreprises à **charges fixes élevées**, dont le bénéfice est très sensible aux variations de l'activité (*ex : hôtellerie, transport aérien ou ferroviaire...*). Il permet d'évaluer les chances de rentabilité d'un projet ou le degré de risque d'une activité.

Remarque : Le calcul du seuil de rentabilité repose sur des hypothèses simplifiées. Dans la réalité, les charges fixes et variables ne sont pas des droites continues : les charges fixes forment une droite discontinue (en escaliers) et les charges variables une courbe. Il est donc possible d'avoir plusieurs seuils de rentabilité, ou même aucun.